



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 28 septembre 2018 à 18h30.

Au boulodrome régional de Mont sous Vaudrey

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.
MM. Dominique BACHELEY, Michel BOURGEON, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michaël FAIVRE, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Gérard PELLOTTIER et Michel PERRUSSEL.

Absents excusés :

MM. Marc SERTILLANGE, Patrick CROTET et Christian VALET.
Docteur RAFINDRAKOTO Davida.

Absent :

M. Jean BINDA

La réunion commence à 18h30 sous la présidence de Paulo DE BASTOS.

Le Président remercie tous les membres présents pour cette troisième réunion de l'année. Plusieurs disparitions ont marqué durement le monde de la pétanque. MM. Gilbert CANET, Thierry PHARION, Jean-Michel BROCARD, Philippe PASSARD et la maman de Hervé MOINE. Les membres présents observent quelques instants de recueillement. Dernière minute : le Morézien, Jean-Pierre DELATOUR, dit Zébulon, est décédé ces derniers jours.

Le CD39 adresse tous ses vœux à Irène et Alain BARCELO qui se sont mariés cet été. Le CD39 adresse un prompt rétablissement à Catherine CROTET après sa chute lors du CDC.

Du côté sportif, les résultats aux championnats de France ont offert de belles réjouissances au Comité du Jura et à la Commission Territoriale de Franche-Comté : félicitations à Stéphanie CHEVANNE et Sébastien JACQUIN (Mont sous Vaudrey) pour leur quart de finale au championnat doublette mixte. Quart de finale aussi pour Estelle BOURGEON, Alexis PAPIN et Nathan MICHAUD de Champvans en cadet, Jean et Samuel BINDA (Champagnole) en 16^{ème} au jeu provençal, Cassandra GLAB (Saint Claude) en 16^{ème} de l'individuel féminin, Luis DA SILVA, José DELIOT et Didier VAUCHEY (Champvans) en 32^{ème} du tripléte.

Les Jurassiens et Jurassiennes se sont aussi illustrés sur des nationaux avec de très beaux accessits dans les carrés d'honneur. Ils sont toutes et tous félicités par le CD39.

Félicitations à Patrick GRUNEISEN et Mme Laurence BOURGEON qui ont été distingués par Jeunesse et Sport par une médaille de bronze. M. Denis TROSSAT a, quant à lui, obtenu la médaille d'argent.

Au niveau international, le CD39 adresse ses félicitations aux joueurs français qui sont devenus champions du Monde en triplète et au tir de précision mi-septembre au Canada.

Côté organisation de régionaux : Arinthod a atteint 64 doublettes, 206 doublettes à Bletterans, 103 doublettes mixtes à Lons et 109 doublettes à Mont sous Vaudrey pour son 1^{er} régional. Un rapport d'incident a été transmis au Président du Comité Régional suite aux faits qui se sont produits lors du régional de Lons.

1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 juillet 2018.

Précision apportée par Françoise GAUTHIER sur le compte rendu précédent :

Le Président demande à Françoise GAUTHIER de ne pas être dans l'organisation du concours de COMMENAILLES le 15 août compte tenu désormais du concours officiel de PASSENANS planifié au calendrier départemental ce même jour.

Réponse : *« Il s'agit d'une association dont je fais partie en tant que trésorière et d'une manifestation dans mon village, je ne vois pas très bien comment je pourrais m'abstenir ce jour-là. »*

NB : le concours n'a finalement pas eu lieu faute de bénévoles suffisant au sein de l'association.

Cette remarque étant apportée, le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité.

2 : Bilan du CRC-CDC du 15 et 16 septembre 2018 :

Gros WE. Tout s'est bien déroulé. Félicitations et remerciements à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces journées ainsi qu'à Françoise GAUTHIER qui a assuré la délégation le 15 septembre et transmis ensuite les documents à Paulo de BASTOS.

Résultat comptable :

- Recettes : 16293.43 €
- Dépenses : 1 178.97 €
- Résultat : Bénéfice de **450.46 €**

3 : Comité Régional :

Avant de développer le projet de calendrier Régional 2019 BOURGOGNE & FRANCHE COMTE, le Président passe la parole à Jean-Marie MARAUX pour qu'il fasse un point des principales décisions prises lors de la dernière réunion du Comité Directeur de la FFPJP :
(voir annexe 1)

Calendrier Régional 2019 : Présentation par Le Président Paulo DE BASTOS

Le Président note que sous la pression de certaines grandes régions, le comité Directeur Fédéral a acté et donné le choix aux régions d'organiser leurs championnats régionaux comme précédemment en 2019, mais avec l'obligation en 2020 de mettre en place une organisation régionale.

Pour ce qui concerne la région Bourgogne Franche Comté : L'organisation des divers championnats est déjà planifiée régionalement et ce bien avant la décision prise par le Comité directeur de la fédération sur le choix donné aux régions. Donc en 2019, les championnats régionaux seront organisés et planifiés au niveau de notre région.

Le calendrier unique nous impose un déroulement des compétitions dans l'année.

- Triplette mixte Franche-Comté supprimé pour harmonisation avec la nouvelle entité Bourgogne Franche-Comté.
- Triplette mixte Jura : Compte tenu de son succès, (une soixantaine d'équipes environ chaque année), les membres du Comité Directeur décident de maintenir ce championnat.
- Pour les championnats BFC, une réunion est prévue le 1^{er} octobre pour déterminer les comités qui les accueilleront en 2019.
- **Réunion de districts avant le 20 novembre** : dès que le calendrier sera définitif, il sera envoyé aux présidents de clubs afin qu'ils se réunissent et transmettent leurs vœux pour 2019. Une note leur sera transmise.

Formation discipline pour la zone 7 : 3 novembre à Châlon. :

Patrick CROTET, Michel DEMOUGEOT et Michaël FAIVRE participeront à cette formation au titre de la commission de discipline du CD 39.

4: Préparation du CNC Féminin des 3 et 4 novembre 2018.

Délégué FFPJP : Jean-Marie MARAUX.

3 Délégués CD39 : Paulo DE BASTOS et Philippe JARCELLAT.

Ces deux personnes recueilleront les licences et les contrôleront le vendredi 2 novembre dès 14h. Mise en place d'un ordinateur, d'un lecteur et d'une imprimante (vérifier le niveau d'encre) et du papier (prévoir une ramette supplémentaire).

Educateurs de la FFPJP : 3 seront présents et il est demandé d'en fournir 3 du CD39. Jean-Marie MARAUX se charge de leur réservation hôtelière. Michel BOURGEON, quant à lui est chargé de la désignation des 3 éducateurs jurassiens.

Arbitrage : Mme PLASTRE, MM. CARITEY et LOCATELLI. Pour ces personnes, la FFPJP prend les 3 arbitres à sa charge. Michel PERRUSSEL s'est chargé de la réservation hôtelière. (Réservation effectuée à l'Auberge Jurassienne à MONT SOUS VAUDREY).

Matériel : 48 terrains (12x3m) dont 1 carré d'honneur comprenant 2 terrains + 3 pistes de tir de précision avec le matériel suivant :

Les achats de matériels ci-après serviront également pour le championnat jura de tir individuel :

- Bombes de peinture et buts de couleur : Michel BOURGEON se charge de ces achats
- Des boules cibles blanches et boules noires (diamètre 74 mm). Commande effectuée par Jean-Marie MARAUX
- Prévoir 2 gabarits supplémentaires ce qui portera le nombre à 5 avec les 3 que nous détenons actuellement. (Jean-Marie MARAUX se charge de cet achat auprès de la SAOS)

Contrainte : les individuels se feront sur deux tours.

Bien sûr, il faudra disposer des tables pour remplir les feuilles de matchs près des délégués.

Organisation : Programme :

vendredi 2 novembre

Accueil des délégations au Boulodrome à partir de 14:00
vin d'honneur vers 19 heures.

Responsable du vin d'honneur : Yvette OUTREY

crémant du Jura et jus de fruits : Yvette OUTREY

Comté : Yvette OUTREY en lien avec Jean-Paul OUDET

samedi 3 novembre

9h30 : 1^{er} tour tête à tête + doublettes terminées avant la pause
14h00 : triplettes + tir 1er tour puis 2ème tour complet

dimanche 4 novembre

8h00 : 3ème tour complet sans interruption

Arrosage des terrains : samedi matin, samedi avant la reprise et dimanche matin.

Noms : Gilles OUTREY et Gérard PELLOTTIER

Autorisation de buvette : Dominique BACHELEY

Buvette :

Vendredi après-midi : Yvette OUTREY

Samedi sur la journée ou demi-journée : Yvette OUTREY, Gilles OUTREY, Jocelyne JARCELLAT, Patrick GRUNEISEN, Gérard PELLOTTIER. Françoise GAUTHIER et Michel BOURGEON.

Dimanche matin (7h15) : Yvette OUTREY, Jocelyne JARCELLAT, Gérard PELLOTTIER, et Dominique BACHELEY.

Prévoir des sandwiches le samedi soir. Yvette OUTREY.

Restauration : Salles des fêtes de MONT SOUS VAUDREY

- Le traiteur Ramel est retenu le samedi midi à la salle des fêtes de Mont sous Vaudrey. Prix du repas (choucroute garnie) : 12.83 € avec service. En sus, le traiteur propose un service en personnel pour le nettoyage des tables, de la salle, vaisselle des assiettes, verres et couverts. Le coût de cette prestation est de l'ordre de + 5 € par participant ce qui porte le prix du repas à 18.00 €. Quelques membres du Comité estiment que le coût de cette prestation est élevé et pensent que l'on pourrait l'économiser si on l'assurait nous-mêmes. Le Président met au vote la proposition du traiteur : fourniture du repas avec service + le personnel de nettoyage :

Vote : Pour : 14 Abstention : 4 La prestation complète du traiteur est adoptée

- le repas boissons non comprises. Nous facturerons chaque repas au prix de 20 € l'unité
- Installation de la salle le vendredi (tables et chaises) : Michel PERRUSSEL, Michel DEMOUGEOT, Dominique BACHELEY, Paulo DE BASTOS et Antoine MARTINELLO.

Nappes blanches : Dominique BACHELEY effectuera une demande de fourniture auprès du Crédit Agricole de MONT SOUS VAUDREY.

Serviettes papier : Yvette OUTREY est chargée de cet achat.

Pour le repas de samedi midi, prévoir du chardonnay, trousseau et canettes de bière. Eau à disposition des joueuses et le service du café.

Dominique BACHELEY se charge de la demande d'autorisation de buvette.

Propositions de repas pour les délégations au Petit Gourmet le dimanche : 20 € vin compris

Centralisation des repas du samedi et du dimanche : Michel PERRUSSEL. Retour des inscriptions au plus tard le 27 octobre.

Hervé MOINE éditera des tickets, de couleur différente, pour les repas de samedi midi et du dimanche midi. Ces tickets seront remis à chaque délégation en fonction de leurs réservations, au pool d'accueil le vendredi après-midi. Le contrôle des tickets sera effectué par Christian VALET et DE BASTOS Armando, le samedi midi à l'entrée de la salle des

fêtes. Charge au restaurateur de récupérer ses tickets auprès de chaque convive le dimanche midi.

Il faudra prévoir une équipe pour ranger les tables et les chaises après le repas de samedi. A déterminer le moment venu.

- **Hôtellerie :**

Paulo DE BASTOS va transmettre aux délégations une liste d'hôtels sur le secteur aux différentes délégations. Le CD39 ne s'en occupe pas.

- **Cochonnets :**

Michel PERRUSSEL s'est chargé d'une commande de 200 unités auprès de l'entreprise MONNERET qui seront vendus par deux jeunes (voir avec la commission des jeunes) au prix de 2.50€ l'unité.

FINALE DU CDC VETERANS JURASSIEN :

Finale départementale :

Elle a eu lieu au boulodrome régional de BANS/MONT SOUS VAUDREY le 27 septembre 2018 à 9h00.

Arbitre : M. Michel PERRUSSEL

Délégué : M. Patrick CROTET

Buvette : Gilles et Yvette OUTREY.

Principe de qualification : 20 équipes réparties en 3 groupes donc le premier de chaque groupe sera retenu pour cette finale et le meilleur 2^{ème} de tous les groupes. Tirage intégral. Le vainqueur sera qualifié pour le 2 octobre. Etaient retenus les clubs de Poligny, Champvans, Moirans et Morez.

Emilie MARAUX a transmis les informations aux clubs concernés.

Restauration au Petit Gourmet pour les 4 équipes, les organisateurs et l'arbitre. Le CD39 a pris en charge 6 repas par équipe. Les repas supplémentaires ont été réglés directement auprès du restaurateur.

Le vainqueur, Poligny se qualifie pour la phase territoriale Franche-Comté le 2 octobre, Champvans termine 2^{ème} Moirans 3^{ème} et Morez 4^{ème}.

Le CD39 avait prévu un vin d'honneur qui n'a pu être servi faute de participants.

Préparation de la finale territoriale vétérans du 2 octobre.

Trois comités de Franche-Comté organisent en 2019 un CDC Vétérans à 6 joueurs par équipes respectant ainsi le cahier des charges du CNC Vétérans : le Jura (20 équipes), le Territoire de Belfort (8 équipes) et le Doubs (35 équipes). A l'issue de ceux-ci 4 équipes (2 pour le CD25 et 1 pour le CD39 ainsi que pour le CD90) seront qualifiées pour la phase finale qui aura lieu à Mont sous Vaudrey le 2 octobre. Le tirage au sort intégral (les deux équipes du même CD pourront donc se rencontrer dès la première partie) des rencontres par élimination directe sera fait avant le début de celles-ci. L'après-midi, l'équipe vainqueur de la finale sera qualifiée pour la phase de regroupement national qui aura à Saint Chamond les 25 et 26 octobre. Sont qualifiés : MORTEAU, SELONCOURT, POLIGNY et VALDOIE.

Délégué : M. Marc SERTILLANGE

Arbitre : M. Michel PERRUSSEL

Buvette : MM. Patrick CROTET, Gilles et Mme Yvette OUTREY et Gérard PELLOTTIER

Restauration : Au Petit Gourmet (19 € tout compris) :

Vin d'honneur offert à la fin des rencontres par le CD39.

Déroulement : 8h accueil, 8h45 tirage des rencontres, 9 h premier match.

Le match doit aller à son terme avant la pause méridienne.

L'après-midi, les deux vainqueurs se rencontrent et les deux perdants également.
Le CD39 prend en charge les repas de l'équipe jurassienne.

Préparation de la 4^{ème} journée de CDC du 7 octobre.

Arbitre : M. ROUX

Délégué : M. DE BASTOS

Ateliers : MM. JARCELLAT, MOINE, MARTINELLO

Buvette : MM. Gérard PELLOTIER, François MICHEL, Patrick CROTET et Paulo DE BASTOS.

Pas de restauration prévue pour les joueurs par le CD39.

5 : Commissions

Jeunes :

Depuis la dernière réunion du CD 39, un certain nombre de rencontres jeunes, masters et/ou championnats, ont eu lieu pendant la période estivale, avec des résultats très satisfaisants pour les Jurassiens. Tous les résultats à consulter sur le site du CD 39 :

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTES à CAEN (14) les 25 et 26 août 2018 :

Minimes (96 équipes) : Délégué : Bourgeon Michel (équipe championne du Jura)

Vergoby Dylan (Champagnole)/Mathieu Romane/Gallot Marius (APCFR) : NQ

Poule : 1 partie gagnée sur 5 = 1 point (-17) 5^{ème}/6

Cadets (96 équipes) : Déléguée : Bourgeon Laurence (équipe championne du Jura)

Bourgeon Estelle/Michaud Nathan/Papin Alexis (APCFR) : ¼ Finalistes France

Poule : 3 parties gagnées sur 5 = 3 points (+8) 2^{ème}/6

Juniors (96 équipes) : Délégué : Janod Nicolas (équipe championne du Jura)

Decouteix Lucas/Putin Tom/Gandroz Charly (Sportivement Pét) : 1/8 Avenir

Poule : 2 parties gagnées sur 5 = 2 points (- 13) 4^{ème}/6

BRIOD (CD39) le 08 septembre 2018 Journée Benjamins/Minimes/Cadets/Juniors

35 jeunes ont participé à cette journée (parties en triplettes - exercices Tirs/Points – Passage des Bouchons de Bronze/Argent/Or. (Résultats complets sur le site du CD 39)

CEREMONIE DES COQS DU C.D.O.S

L'équipe benjamine de l'Amicale Pétanque CHAMPVANS : Bernard MATHIS / DUPRE Mathéo / BINDA Bastien représentera le Comité Départemental lors de cette cérémonie qui se déroulera le vendredi 5 octobre 2018 au C.A.R.C.O.M à Lons-Le-Saunier.

SELECTION DEPARTEMENTALE JEUNES CHAMPVANS (CD39) 23 septembre 2018

Peu de participants pour cette sélection qui concerne 4 catégories, seule celle concernant les jeunes masculins (8 jeunes) a pu se tenir.

Sont retenus pour la sélection Territoriale :

Putin Jules – Ferreira Nathan (Moirans), Papin Alexis – Déliot Evan – Gyssel Nathan (APCFR) + Bayram Hamza (APCFR) retour de zone 2017.

Ils seront accompagnés des 2 filles pour la catégorie jeunes féminines directement qualifiées : Monnet Natacha (Châtelneuf) – Bourgeon Estelle (APCFR)

Catégories Espoirs Masculins et Féminins

Directement en zone BFC les 20 et 21 octobre à Autun

SELECTION TERRITORIALE JEUNES : LURE (CD70) LE 30 SEPTEMBRE 2018

Jeunes Masculins : 19 Présents issus des sélections départementales

6 jurassiens : Putin Jules – Ferreira Nathan (Moirans) Déliot Evan – Gyssel Nathan – Papin Alexis – Bayram Hamza (Champvans)

Sont retenus pour le stage de zone (Bourgogne/Franche-Comté) :

Putin Jules et Déliot Evan

Jeunes Féminines : 11 présentes issues des sélections départementales

2 jurassiennes : Bourgeon Estelle (Champvans) : retenue pour le stage de zone

Monnet Natacha (Châtelneuf) : Remplaçante

Espoirs Masculins :

Directement Qualifiés pour le stage de zone : Monnet Christophe (Châtelneuf) – Guyot Allan (Champvans)

Remplaçant : Journot Antonin (l'Etoile Jura)

Espoirs Féminines :

Directement Qualifiées pour le stage de Zone : Guillemeney Laurie et Montalti Charline pour raison professionnelle ne pourront se rendre à ce stage.

Rendez-vous à AUTUN (71) les 20 et 21 octobre 2018

Soirée des champions :

Elle aura lieu le Vendredi 23 novembre 2018 à 20h00 à la salle de fêtes du village de LA LOYE. Les convocations seront envoyées aux clubs en temps voulu par Michel BOURGEON. Le Président demande aux membres du Comité de retenir d'ores et déjà cette date et si possible de participer à cette soirée

Sportive :

Coupe de France des clubs :

Victoire de Saint Claude contre Vesoul.

Défaites de Damparis contre Bourbon Lancy, Orgelet contre Valdoie et Mont sous Vaudrey contre le club d'Illzach.

Bilan succinct du CDC : Emilie MARAUX

« Il est très difficile d'effectuer un classement dès lors que certains clubs n'envoient pas leur feuille de match. A titre d'exemple, c'est le cas du match entre l'ABJ 3 et Arinthod du 8 juin dernier et qui ne m'est toujours pas parvenu ».

Championnats : Précision statistique apportée par Philippe JARCELLAT : Il y a eu cette année + 90 participants au total inscrits dans les divers championnats.

Vétérans :

- Reprise des concours 55 ans et plus ce jeudi 4 octobre 2018
- Le calendrier 2019 des concours 55 ans et plus est fait, mais en attente d'être validé dans le cadre de la planification annuelle des diverses manifestations lors de l'Assemblée Générale du CD 39.

- Préparation de la journée vétérans. Elle aura lieu le 18 octobre prochain au boulodrome régional. Les Présidents de clubs vont être destinataires d'un courrier dans le courant de la semaine leur précisant le déroulement de cette journée ainsi que les modalités pour s'y inscrire.

Finances :

Comptabilité générale : Dominique BACHELEY

Principaux mouvements financiers depuis le 05/07 :	débit	crédit	solde
Récompenses chpt Jura	1 523,59		
Encaissement licences		3 800,00	
Subvention CNDS		2 500,00	
CDC & CRC du 15 & 16/09	1 178,97	1 629,43	450,46
Dotations chpt "non Fr18"	1 000,00		
Délégations Fr2018 (& Nat. Moulins)	9 370,20		

A ce jour (28/09/2018), en Trésorerie Générale :

Comptes :	Bq Pop CC	8 177,99
	Bq Pop Livret	76 165,04
	Bq Pop Cpte chpt Fr	228,44
	Caisse d'Epargne	466,50
	Caisse Espèces	86,24
	Total	85 124,21

Comptabilité du boulodrome : Michel PERRUSSEL

Comptes :	Bq BPFC	4 131,40
	Bq BPFC Livret	33 260,86
	Caisse Espèces	165,89
	Total	37 558,15

Les licences : Antoine MARTINELLO . Point sur la gestion 2018 (licences, mutations, trésorerie) : Situation à la date du 28 Septembre

1569 licences, soit 93.84% des 1672 licences établies en 2017, soit 103 de moins.

1425 licenciés seniors dont 1140 masculins (- 70) et 285 féminines (- 33) répartis comme suit :

- 613 vétérans : 513 masculins (-22) et 100 féminines (-7)
- 812 seniors : 627 masculins (-48) et 185 féminines (-26)

144 licenciés jeunes dont 112 masculins et 32 féminines, soit le même effectif en 2017 et réparti comme suit :

- 26 juniors (22 masculins (+3) et 4 féminines (+1))
- 40 cadets (27 masculins (-9) et 13 féminines (+3))
- 52 minimes (39 masculins (=) et 13 féminines (+2))
- 26 benjamins (24 masculins (+4) et 2 féminines (-4))

Le total de ces 1569 licences se décompose de 193 nouvelles, 200 avec reprise de carte et 1176 sans reprise de carte.

35 duplicatas (gratuité) + 11 (payant)

3 corrections d'erreur (dont 1 à charge du CD39)

Mutations :

119 mutations internes payantes dont 3 non reprises

17 mutations internes gratuites dont 1 non reprise

4 nouvelles licences (anciens licenciés plus dans la base)

20 mutations externes sortantes ont été comptabilisées.

14 mutations externes entrantes ont été établies.

Point sur la trésorerie des licences :

A ce jour la somme de 74 303.00 € a été réglée dont 91.00€ de trop perçu par Foncine le Haut et 8.00€ par Jeanrenaud , soit 74 204.00€
Et 498.00€ sont à encaisser sur 74 702.00€

Championnat du Jura de tir de précision : Ce championnat aura lieu le 27 octobre 2018 au boulodrome régional. Début de la compétition 9h00.

Séniors masculins :

- **1^{er} Tour** : les concurrents passeront à tour de rôle. Les 8 meilleurs seront directement qualifiés pour les 8^{ième} de finale.
- **2^{ième} Tour** : Les 25 suivants recommenceront une séance de tir. Les 8 meilleurs d'entre eux seront qualifiés pour les 8^{ième} de finale.
- **A partir des 8^{ième} de finale**, et jusqu'à la finale, les éliminations se feront sous forme de duels.
Nous procéderons ainsi : Le 1^{er} qualifié au premier tour contre le 8^{ième} qualifié au second tour, puis le 2^{ième} qualifié au premier contre le 7^{ième} du second tours et ainsi de suite...

Séniors féminines :

- **Même principe que les séniors masculins**: Mais nous qualifierons seulement 4 féminines au 1^{er} tour et 4 féminines au 2^{ième} tour parmi les 25 suivantes.

**Rappel : Le port du short est interdit ainsi que celui du jean de couleur bleue.
Chaussures fermées et tenue du club (le haut) obligatoires.**

Les inscriptions sont à envoyées, comme tous les championnats à Philippe JARCELLAT, à l'adresse mail suivante : inscriptions-jura@ffjip39.com avant le 13 octobre 2018.

Dotations ; Les deux premiers de chaque catégorie recevront **la somme de 50.00 €**

Des horaires de passage par club seront définis et adressée à chaque Président(e).

Toutes les infos : Concernant ce championnat : Règlement, liste des inscrits et horaires de passages par club seront consultables sur le site de CD 39

5 pas de tir seront utilisés :

Arbitres :

- Michel PERRUSSEL
- Patrick GRUNEUSEN
- Herve ROUX
- Georges LAMEIRAS
- Gilles OUTREY

Arbitres de pieds :

- Michel BOURGEON
- Antoine MARTINELLO
- Dominique BACHELEY
-
-

Un appel aux clubs est lancé pour compléter l'équipe de bénévoles pour cette journée : Faire connaître vos disponibilités à Michaël FAIVRE, délégué de ce championnat.

- Arbitres de pieds
- Remplacement des boules tirées
- Enregistrement des résultats des tirs

Buvette : Yvette OUTREY et Jocelyne JARCELLAT

6 : Questions diverses.

- **Demande de Sportivement Pétanque :** le club souhaite faire son AG dans notre salle de réunion le 9 décembre 2018. Accord du Président. La Présidente se mettra en contact avec Yvette OUTREY.
- **Journée du district de la Joux :** reportée au 21 octobre.
- **Journée Sport Adapté :** 13 octobre.
A ce jour 28 licenciés FFPJP ont répondu favorablement à l'appel lancé par Michel PERRUSSEL et participeront à cette journée « JOUONS ENSEMBLE » dédiée en faveur du Sport Adapté. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés
- **Réunion avec le bureau de Mont sous Vaudrey :** le 17 juillet, réunion qui a permis de lister les manquements des uns et des autres et de prévoir des moyens d'action communs dans un avenir proche.
- **Boulodrome :**
Plan de bornage réalisé et validé.
Attente d'accord définitif du Crédit Agricole qui supporterait l'emprunt total. La Banque Populaire régionale impose trop de contraintes pour notre association.
- **Intervilles le 10 novembre :**

Seront convoqués pour « l'intervilles entreprises » 2018 le samedi 10 novembre 2018 au boulodrome régional :

- 5 équipes du secteur de DOLE
- 6 équipes du secteur de LONS
- Et 1 équipe de Poligny

Tirages à 9h

Début des parties à 9h30

- **Prochaine réunion le vendredi 16 novembre 18h30**
Elle sera consacrée principalement à la préparation de l'AG qui aura lieu le 8 décembre prochain. D'ores et déjà le Président confie à Antoine MARTINELLO le soin de réserver la salle du CARCOM ainsi que de contacter le traiteur afin d'obtenir des propositions de menus
- Des félicitations sont adressées pour l'excellente organisation du championnat doublette vétérans.

Additif Comité Régional et calendrier 2019 :

Le 1^{er} octobre, s'est tenue une réunion de la commission sportive du CR BFC.

Ses propositions seront soumises au vote le 20 octobre prochain.

Ce qui est certain, c'est que le Jura accueillera une phase finale de championnats régionaux les 1 et 2 juin 2019.

De fait, après le 20 octobre, le calendrier sera envoyé aux présidents de districts avec un relevé de décisions afin de préparer au mieux les réunions de district.

Le Président lève la séance à 22h30.

Le secrétaire Général
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

Annexe 1

1) Calendrier unique :

Qualificatifs régionaux pour les championnats de France :

Les représentants du Conseil des Régions ont donné la position suivante des 13 régions (9 régions sont prêtes à passer à un championnat régional, 2 (Auvergne-Rhône/Alpes et Nouvelle Aquitaine) souhaitent garder la qualification au niveau territorial. Suite à débat, le Comité Directeur Fédéral a acté pour la possibilité durant le mandat 2017-2020 de laisser le choix à la Région mais une vive incitation à passer à la qualification régionale est demandée car en 2021, il devrait ne plus avoir le choix.

2019 : championnats jeunes : les juniors devront uniquement jouer dans les compétitions de leur catégorie pour tous les championnats qualificatifs aux championnats de France.

Calendriers 2018 – 2020 : dispositions

Autorisation pour organisation d'un régional ou national : interdiction en même temps qu'un championnat départemental mais autorisé en même temps qu'un championnat régional.

Autorisation pour organisation d'un régional, national, ou plus sur un championnat de France.

2) Pour les tenues :

Un nouveau tableau plus simple a été réalisé et approuvé par le Comité Directeur, il sera transmis avec des photos. **Principalement il est à retenir :**

- qu'à partir du niveau régional sur les championnats, il sera nécessaire d'avoir une tenue sportive homogène haut et bas (interdiction jean bleu et pantalon, pantalon de survêtement autorisé et short autorisé)
- Pour les championnats départementaux, tenue identique pour le haut (interdiction jean de couleur bleue, short autorisé).

3) Communications / Partenariats :

KEMPA est retenu comme partenaire pour 3 ans comme équipementier Fédéral. L'offre est fort intéressante avec une bonne qualité, la société allemande est plus connue sous le nom d'UHLSPORT (magasin Intersport). La SAOS de la FFPJP étudie la possibilité de permettre aux clubs et comités de pouvoir bénéficier du partenariat au même titre que la FFPJP.

4) Féminines :

Un colloque à étudier avec celui des éducateurs pour 2019 ou 2020.

5) Finances :

A la lecture du compte de résultats, la situation comptable est conforme dans l'ensemble des lignes budgétaires. Les recettes s'élèvent à la somme de 2 326 484.13 € dont 2 101 128.40 € de licences et mutations. Pour les dépenses, nous totalisons une somme de 1 540 135.82 €, ce qui nous donne un excédent de 702 337.43 € avec des disponibilités à hauteur de 1 804 606.98 €.

Les fiches financières aux comités seront transmises dans la première quinzaine d'octobre puisque nous arrêterons les comptes de licences au 30 septembre prochain.

Un appel d'offres de partenariat auprès des banques a été lancé et nous avons reçu qu'une seule réponse positive avec le Crédit Mutuel. Après avoir pris contact avec les responsables de la banque, nous attendons la proposition écrite avec les conditions de

partenariat afin de valider l'éventuel changement de banque au 1 janvier 2019. Une décision sera prise lors du prochain comité directeur de Novembre.

6) Facturation des duplicatas de licences pour 2018 :

A la lecture du nombre important des duplicatas enregistrés en 2018 dû principalement à la modification de la saisie informatique sur Geslico, le trésorier fédéral propose de facturer les duplicatas et les corrections à 2 € pour 2018 (prix coûtant facturé par Paragon à la FFPJP).

Pour les prochaines années, le trésorier propose de supprimer la facturation des duplicatas et corrections d'erreur, mais de facturer à 2 € toute confection de nouvelle carte en prévision des changements sur la carte à puce (photo).

Le comité directeur fédéral donne son accord à l'unanimité sur la proposition du trésorier.

Licences 2018 : 299 883 Licenciés à ce jour. En 2017, la fédération comptait 301 444 parmi lesquelles 3 668 duplicatas soit réellement 297 756.

Il en ressort 2 127 licenciés de plus cette année.

7) Congrès 2019 et suivants : TROYES, LE TOUQUET et fin 2020 EVIAN LES BAINS

Pour TROYES, Election partielle d'un membre au CD et Election du Président

Proposition de 2 Présidents d'honneur : Claude AZEMA, Michel DESBOIS

Ouverture du CONGRES dès le vendredi à 14 heures.